

<u>Des personnes</u>	<u>Un territoire</u>	<u>Des activités</u>
Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune d'épanouissement et de bien-être	Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune au développement maîtrisé	Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune de moins en moins dépendante
Objectif 1 : Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne	Objectif 3 : Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales	Objectif 5 : Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux
Mesure 1 : Améliorer l'accueil de l'enfance <ul style="list-style-type: none"> - 3b Aménagement d'un local pour les gardiennes d'enfants (lot 3) Mesure 2 : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes en favorisant leur prise d'autonomie Mesure 3 : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des aînés en favorisant leur maintien à domicile <ul style="list-style-type: none"> - 6 Création d'un centre de jour pour les personnes âgées (lot 2) - 7 Création d'une maison de repos transcommunale (lot 1) Mesure 4 : Faciliter le travail des acteurs de la santé et du bien-être <ul style="list-style-type: none"> - 20b Création d'une maison médicale (lot 1) 	Mesure 7 : Améliorer le cadre de vie villageois en prenant en compte de sa spécificité rurale <ul style="list-style-type: none"> - 21 Inventaire, entretien et valorisation du patrimoine et du petit patrimoine (lot 3) - 23 Aménagement convivial des centres de villages (lot 3) Mesure 8 : Faciliter l'accès au logement pour tous (diversité des ménages et aînés) <ul style="list-style-type: none"> - 24 Création de logements tremplin (lot 2) - 25 Achat d'anciens bâtiments agricoles et requalification en logements tremplin ou intergénérationnel (lot 3) - Création de logements intergénérationnels (lot 3) Mesure 9 : Circuler mieux et en toute sécurité <ul style="list-style-type: none"> - 26c Création de liaisons entre le Ravel et les villages (lot 2) - 26d Valorisation de l'ancienne ligne de tram (lot 2) - 28 Création d'un parking de covoiturage (lot 2) - 26b Aménagement d'un Ravel sur les lignes 163 et 618 (lot 3) - 27b Amélioration et création de trottoirs (lot 3) - 29 Placement de bornes électrique pour voitures (lot 3) 	Mesure 13 : Stimuler le dynamisme local <ul style="list-style-type: none"> - 40 Création d'un atelier rural (lot 2) - 38 Création d'un lieu pour accueillir un marché du terroir (lot 3) Mesure 14 : Professionnaliser le tourisme <ul style="list-style-type: none"> - 42 Aménagement d'une aire pour mobilhomes (lot 3) Mesure 15 : Répondre aux besoins du monde agricole local
Objectif 2 : Promouvoir un tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires	Objectif 4 : Protéger les richesses du territoire pour les générations futures	Objectif 6 : Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie
Mesure 5 : Soutenir l'associatif => loisirs, culture, associatif <ul style="list-style-type: none"> - 8 Rénovation de la maison de village de Chaumont (lot 1) - 9 Création d'une maison de village à Cobreville (lot 1) - 10 Création d'un pavillon du terroir (lot 2) - Aménag. d'une salle de village et de ses abords à Juseret (lot 2) - 14 Création d'un hall omnisports communale (lot 3) Mesure 6 : Favoriser les solidarités et les liens <ul style="list-style-type: none"> - 15 Aménagement global des étangs de la Strange (lot 3 ?) 	Mesure 10 : Préserver les ressources naturelles <ul style="list-style-type: none"> - 30b Rénovation des fontaines (lot 3) - 32 Création des stations d'épuration de Sibret et Rosière (lot 1) Mesure 11 : Sauvegarder la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - 33 Création d'un espace pédagogique (lot 3) Mesure 12 : Réduire les pollutions diverses <ul style="list-style-type: none"> - 36 Installat. de modules de collecte de déchets dans les villages (lot 3) - 35 Création d'une ressourcerie (lot 2 ?) 	Mesure 16 : Diminuer la consommation d'énergie <ul style="list-style-type: none"> - 43 Création du réseau de chaleur au centre de VSS (lot 1) - 44 Réaffectation de bâtiments religieux (lot 3) Mesure 17 : Favoriser les énergies renouvelables en valorisant les ressources endogènes <ul style="list-style-type: none"> - 45a Etude de faisabilité, réalisation ou soutien d'un projet d'autonomie énergétique (lot 3)

Lot 1 = 0 à 3 ans

Lot 2 = 4 à 6 ans

Lot 3 = 6 à 10 ans